



La Gestion

Administrative

Faire fonctionner l'Union Départementale n'est pas une mission aussi facile que cela pourrait paraître. En effet, les problèmes quotidiens prenant de plus en plus d'ampleur, nous obligent à réagir très vite, c'est-à-dire de traiter l'urgence et reporter les tâches quotidiennes moins importantes au lendemain.

Apporter de l'aide aux camarades en difficulté, aider ceux qui sont en conflit dans leurs entreprises, fait partie de notre mission.

Mais, notre travail passe encore par l'aide aux camarades dans le renouvellement de leurs élections professionnelles (rédaction et tirages de tracts, régler des problèmes d'application au travail) mais aussi rencontrer et soutenir les camarades lors des conflits, les rencontrer dans les entreprises, et participer aux assemblées générales des syndicats.

Les exemples ne manquent pas et le Secrétariat de l'Union Départementale s'attache à être le plus disponible possible.

Nous avons également rassemblé une documentation que nous partageons avec les syndicats, puisque, par le biais de notre Bulletin Trimestriel, nous communiquons l'essentiel des textes et jurisprudences à l'ensemble des secrétaires et trésoriers.

Cette documentation qui coûte très cher à l'U.D. (photocopies – affranchissements) doit circuler au sein de chaque bureau, afin que chacun, dans son domaine et sa fonction, puisse l'utiliser pour la défense de ses adhérents.

Au-delà du quotidien, il nous faut assurer l'organisation des manifestations départementales, régionales et nationales.

Les dernières pages de notre Rapport d'Activités démontrent que Force Ouvrière Pas-de-Calais est de plus en plus présent aux manifestations.

L'organisation des grands scrutins incombe également à l'U.D. Les dernières élections prud'homales l'ont démontré, mais déjà il nous faut préparer les prochaines élections qui auront lieu en 2008. C'est pourquoi la prochaine campagne prud'homale de l'U.D. F.O. du Pas-de-Calais débutera dès le second semestre de cette année 2007. Elle nous demandera beaucoup d'énergie.

Les élections à la Chambre d'Agriculture ont également mobilisé du personnel et des moyens. Les résultats sont d'ailleurs à la hauteur de nos engagements.

La situation économique, les plans sociaux, les annonces gouvernementales, font l'objet d'une analyse approfondie de la part de la Confédération, et nos positions sont transmises par circulaire ou par le biais de F.O.HEBDO.

L'année 2006 écoulée nous a amené à répondre à de nombreuses manifestations contre le C.P.E. en particulier et souvent dans des délais très courts. Les militants ont été néanmoins présents et bien souvent plus nombreux que les militants des autres organisations syndicales.

Le "retour" de notre journal trimestriel "Le Militant Force Ouvrière du Pas-de-Calais" permet également d'informer les adhérents de la vie des syndicats et nous oblige à tenir à jour un fichier d'adresses, et ceci en permanence. Pour ce faire, l'U.D. compte sur les syndicats pour lui fournir les changements de situations et d'adresses des adhérents.

Toutes ces activités génèrent des charges de travail supplémentaires, que notre personnel administratif doit absorber coûte que coûte, sans oublier la gestion des cotisations. Ce dernier point nous oblige à relancer régulièrement certains syndicats indisciplinés !

Il est important que nous ayons connaissance de vos résultats électoraux, qu'ils soient bons ou mauvais, mais également toutes les modifications dans les adresses de vos responsables de syndicat.

Le personnel "restreint" de l'Union Départementale nous oblige à une parfaite complémentarité et une grande

solidarité. C'est un "atout", car les nombreux événements bouleversent souvent la répartition des tâches qui leur incombent.

Comme l'indique le rapport du Trésorier, l'U.D. s'est attachée à répondre aux évolutions techniques ; le renouvellement du matériel se fait donc régulièrement.

L'accueil s'est amélioré et le sera encore durant les années à venir.

Les militants doivent se sentir bien en arrivant à l'U.D. et doivent pouvoir y retrouver la solidarité et l'amitié qui, petit à petit, avaient disparu au sein de nos instances départementales



■ Delphine et Audrey
Secrétaires Administratives de l'Union Départementale

La tenue des fichiers, les circulaires, les courriers, les stages, les désignations, les cotisations : tout cela est réalisé par les secrétaires administratives que nous devons remercier pour leur gentillesse et leur disponibilité.

La Commission Administrative sortante réunie à Calais



Comme le prévoient nos statuts, notre Congrès aura lieu dans la même périodicité que le Congrès Confédéral.

Ce dernier ayant lieu en Juin 2007 à LILLE, nous avons souhaité réaliser le notre en mai, à BOULOGNE-SUR-MER, parce que nous nous attachons à respecter une rotation dans les dif-

férentes Unions Locales. Le dernier Congrès avait eu lieu à ARQUES.

Outre l'approbation des rapports et l'élaboration de sa résolution générale, le Congrès a aussi pour but d'actualiser sa Commission Administrative.

La Commission Administrative de l'Union Départementale des Syndicats

Le fonctionnement statutaire

Force Ouvrière du Pas-de-Calais se réunie tous les 3 mois. Elle est composée de 33 membres: les 2/3 sont des représentants élus par les Unions Locales, l'autre 1/3 est élu par les syndicats départementaux, 1 siège est réservé aux retraités.

La répartition des sièges est déterminée selon le nombre de timbres placés entre deux congrès.

Chaque ordre du jour prévoit généralement le rapport d'activité, la situation de prises de timbres et règlements de timbres, et l'examen de la situation financière, les désignations, les questions diverses.

Pour faciliter la participation du plus grand nombre de camarades, les suppléants sont invités et les frais de trans-

ports sont pris en charge par l'U.D.

La Commission Administrative peut également se réunir en cas de nécessité, notamment pendant des événements graves.

Le Bureau de l'U.D. est élu par la Commission Administrative. Le Bureau élit ensuite un Secrétaire Général, un Secrétaire Adjoint, un Trésorier, un Trésorier Adjoint, et trois Secrétaires.

La Commission Administrative se doit d'être une équipe soudée en permanence, car la disponibilité est soumise à l'imprévu de nombreuses tâches et sollicitations diverses.

Elle fonctionne sous l'impulsion et la responsabilité du Secrétaire Général de l'Union Départementale.